

Le Focus du mois

MENSUEL D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION CIACA

- EDITO
- CIACA A LA CATHO ST JEROME DE DOUALA
- AUDIT INTERNE ET GESTION DES RISQUES

Le Focus du mois est disponible en ligne à l'adresse : www.theciaca.org

Edito

En bientôt deux années d'existence, notre jeune association a fait du chemin, beaucoup de chemin ! Grâce aux efforts et à l'engagement de ses membres, ce début d'année 2020 sera une fois de plus à marquer d'une pierre blanche. Au nombre des avancées notables dont nous pouvons nous féliciter, figure l'aboutissement de notre projet de site web, suivi de près par le lancement au mois de Mars de notre

Programme d'échanges baptisé « CIACA TOUR ». Même si la crise sanitaire due à la pandémie du Coronavirus nous a contraint à reporter notre premier atelier-débat de l'année prévu le 04 Avril 2020, CIACA poursuit ses activités en ligne à travers une série de webinaires, qui se tiendront dès le 18 Avril 2020. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir plusieurs nouveaux membres au cours du mois de Mars. A ceux-là, Je souhaite une chaleureuse bienvenue dans la grande famille CIACA !



GAELE NKOUM KOUSOK, CIA
Présidente du Bureau Exécutif de CIACA

CIACA A LA CATHO ST JEROME DE DOUALA



Dans le cadre du « CIACA TOUR 2020 », une délégation de CIACA conduite par sa Présidente, Mme Gaele NKOUM KOUSOK (CIA), a échangé le samedi 07/03/2020 avec les étudiants de la filière Comptabilité-Contrôle-Audit de l'Université Catholique Saint Jérôme de Douala. Le thème de la rencontre, organisée conjointement avec le Club Comptabilité -Contrôle-Audit de cette université a porté sur **"Les qualités d'un bon auditeur interne"**.

Durant près de quatre heures d'horloge, professionnels et étudiants ont échangé sur le sujet, à la lumière des dispositions du Cadre de Référence International des Pratiques Professionnelle de l'audit interne (CRIPP). Après une séance très relevée de questions-réponses, laquelle a permis aux participants d'approfondir la discussion sur le thème du jour, la rencontre s'est achevée dans la convivialité par une photo de famille avec les étudiants.



Audit interne et Gestion des Risques

Par **Joseph-Marie NYASSA**,

Responsable de l'Audit Interne du Programme Elargi de Vaccination du Ministère de la Santé Publique, Responsable de l'Audit interne à la Cellule d'Exécution des Projets Santé financés par la Banque Islamique de Développement au Ministère de la Santé Publique.

La gestion des risques occupe une place de plus en plus importante au cœur des préoccupations des dirigeants d'entreprises ou d'institutions publiques. Dans un contexte de quête d'efficacité plus marquée, de diversification d'outils de gestion et de développement de partenariats, la gestion de risques devient un élément incontournable du management au sein de toute organisation. Elle participe à l'optimisation des ressources comme à l'atteinte des objectifs. Quelle que soit l'excellence des approches verticales, elles ne sont pas suffisantes lorsque les risques se multiplient, s'entrecroisent, et interagissent les uns avec les autres. Désormais, le risque s'invite au cœur du management partout dans le monde. Parce que l'information se déplace plus vite, la réputation d'une organisation est plus facilement affectée en bien ou en mal. La prise de risque peut être imposée par des circonstances ou recherchée consciemment : une entreprise peut ainsi décider de prendre plus de risques pour accroître ses opportunités, sa visibilité et sa compétitivité. Plus que jamais, des normes de gestions élevées doivent prendre en compte les contextes et les risques pour atteindre une qualité optimale et améliorer les résultats. Grâce à son éventail de compétences et à son expérience, l'auditeur interne est bien placé pour jouer un rôle précieux dans la gestion de risques d'une organisation. Il peut assumer divers rôles dans le cadre de ce dispositif, dont certains correspondent aux

activités d'assurance définies dans une charte d'audit interne, et d'autres peuvent être des activités de conseil visant à aider l'organisation à améliorer ses processus de gouvernance, de gestion de risques et de contrôle. Toutefois, l'auditeur interne doit mettre en place des mesures de précaution appropriées afin d'éviter d'accepter des rôles qui reviendraient à assumer des responsabilités de management, ce qui compromettrait son objectivité et son indépendance.

« Grâce à son éventail de compétences et à son expérience, l'auditeur interne est bien placé pour jouer un rôle précieux dans la gestion de risques d'une organisation »

1. Mais qu'est-ce que c'est donc, un risque ?

Il n'est nullement question ici de présenter toutes les approches notionnelles du risque, mais bien plutôt d'en cerner les points significatifs. Alors on dira simplement que le risque, désigne l'effet de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs (Norme ISO 31 000 : 2018). Il exprime par ailleurs, la probabilité et les répercussions d'un événement plus ou moins prévisible, ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties, susceptible de nuire à l'atteinte des objectifs de l'organisation et pouvant menacer le succès d'une solution en termes de coûts, de revenus, d'échéancier et de qualité. Il est important de noter que le risque peut se rapporter à une incertitude négative,

communément désignée menace, ou à une incertitude positive communément désignée opportunité. Le risque est aussi perçu comme l'expression de la probabilité et de l'impact d'un événement incertain, soudain et extrême qui, s'il advenait, pourrait avoir un impact positif ou négatif sur la réalisation d'un projet ou d'un objectif de programme. Enfin, un risque représente donc tout autant une opportunité potentiellement manquée qu'une menace potentielle.

2. Qu'en est-il de la gestion de risques ?

La gestion de risques peut être considérée comme une démarche systématique visant à établir la meilleure façon de procéder dans des circonstances incertaines, par la détermination, l'évaluation, la compréhension, le règlement et la communication des questions liées aux risques. Autrement dit, la gestion de risques est une approche systématique du risque à l'échelle d'une organisation qui consiste à identifier, apprécier, comprendre, traiter et communiquer sur les risques. La gestion de risques relève de la direction d'une entreprise. Outre son utilité et son importance, elle contribue à augmenter la performance et à améliorer l'efficacité d'une organisation. Ainsi, les exigences en termes de sécurité sont appliquées, les impondérables mieux évalués voire même contournés, ce qui permet de garantir l'atteinte des objectifs de l'organisation.

@ **WEBINAIRE
CIACA**

« Les lignes de défense
du contrôle interne »



Inscrivez vous dès maintenant pour participer à notre webinaire du 18 Avril 2020 animé par M. **Eric KAMEGNE FOM**, CIA, CRMA, CGAP, CSSA

Rendez-vous sur www.theciaca.org



Trendings sur notre forum de discussion - les sujets qui intéressent nos membres en ce moment :

Coronavirus et Plans de continuité d'Activité. Quel rôle pour les unités de contrôle ?

L'auditeur et le contrôleur à l'ère de la transformation digitale. Comment accompagner et s'adapter à la tendance ?

Dans un environnement concurrentiel de plus en plus acharné, la gestion de risques devient dès lors primordiale. Adopter une démarche systématique de gestion des risques permet ainsi à une organisation de :

- cibler les points faibles de son activité pour faire en sorte de les atténuer, voire de les transformer en forces ;
- diffuser la culture risques dans l'entreprise ;

- prévoir des alternatives face aux risques ;

- améliorer les conditions de travail dans l'entreprise ;

- générer des gains socio-économiques ;

- mener des réflexions sur l'organisation du travail (gain de temps, meilleure gestion des ressources humaines, etc.) ;

- anticiper sur les nouveaux risques liés aux évolutions techniques et aux changements d'organisation, ou encore prévenir des risques à effets différés ;

- améliorer l'efficacité productive de l'entreprise ;

- avoir une démarche de prévention pérenne et efficace, etc.

3.Cas d'une organisation dotée d'un dispositif de gestion de risques non piloté par l'auditeur interne

Il faut dire que dans pareille situation, le rôle essentiel de l'auditeur interne consiste à apporter au Conseil une assurance objective quant à l'efficacité de cette activité, afin que les principaux risques de l'organisation soient gérés correctement et que le système de contrôle interne fonctionne bien. Le Cadre de Référence International des Pratiques Professionnelles de l'Audit Interne, comprend une prise de position à cet effet qui expose les différentes possibilités d'action pour les auditeurs internes dans

ce domaine. Elles sont au nombre de trois :

Les principaux rôles de l'auditeur interne, correspondant aux activités d'assurance et qui s'inscrivent dans un objectif plus large de donner une assurance sur les activités de gestion de risques :

- donner une assurance sur les processus de gestion de risques ;
- donner l'assurance que les risques sont bien évalués ;
- évaluer les processus de gestion de risques ;
- évaluer la communication sur les risques majeurs ;

« Le rôle essentiel de l'auditeur interne consiste à apporter au Conseil une assurance objective quant à l'efficacité de cette activité »

- examiner la gestion des principaux risques.

Rôles légitimes de l'auditeur interne, sous réserve de prendre les précautions nécessaires.

L'auditeur interne, réalise des activités de conseil qui améliorent les processus de gouvernance, de gestion de risques et de contrôle de l'organisation. Il s'agit notamment de :

- faciliter l'identification et l'évaluation des risques ;

- accompagner la direction dans sa réaction face aux risques ;

- coordonner les activités de gestion de risques ;

- consolider le reporting de risques ;

- actualiser et développer le cadre de gestion de risques ;

- promouvoir la mise en œuvre de la gestion de risques ;

- élaborer une stratégie de gestion de risques à valider par le Conseil.

Rôles que l'auditeur interne ne doit pas jouer, car ceux-ci compromettraient l'indépendance et l'objectivité de l'auditeur interne, ces activités relevant du management :

- définir l'appétence pour le risque ;

- définir des processus de gestion de risques ;

- gérer l'assurance sur les risques, c'est-à-dire constituer la seule source d'assurance pour le management que les risques sont correctement gérés, ce qui reviendrait à exécuter une fonction de gestion, pour l'audit interne ;

- décider de la manière de réagir face aux risques ;

- mettre en œuvre des mesures de maîtrise de risque au nom de l'organisation ;

- prendre la responsabilité de la gestion de risques.

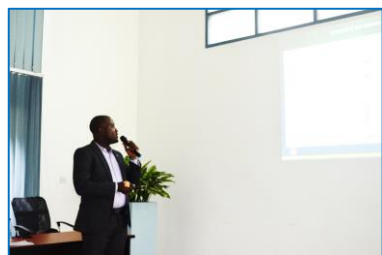
4.Cas d'une organisation dotée d'un dispositif de gestion de risques piloté par l'auditeur interne

L'auditeur interne recueille des attentes de la direction en ce qui concerne le rôle de l'auditeur interne dans le processus de gestion de risques de l'organisation. Ce rôle est précisé dans une charte d'audit interne. Les responsabilités de l'auditeur interne doivent être coordonnées avec tous les groupes ou les personnes qui interviennent dans le processus de gestion de risques de l'organisation.

LES ATELIERS

DEBAT DE CIACA :

Des moments privilégiés de rencontre et d'échange entre professionnels



Il faut dire que le rôle de l'auditeur interne dans le processus de gestion de risques d'une organisation peut évoluer dans le temps et revêtir les formes suivantes entre autres :

- *audit du processus de gestion de risques dans le cadre du programme d'audit interne ;*
- *soutien actif et continu, participation au processus de gestion de risques, notamment dans le cadre de comités de surveillance, d'activités de suivi et de rapports officiels ;*
- *gestion et coordination du processus de gestion de risques*

En définitive, il incombe à la Direction et au Conseil, de déterminer le rôle de l'auditeur interne dans le processus de gestions de risques. Leur vision dans ce domaine dépend de facteurs tels que la culture de l'organisation, la compétence de l'équipe d'audit interne, les us et coutumes du pays.

Ces orientations, mettent en évidence, la nécessité de porter à la connaissance du management les conséquences d'une absence de gestion de risques, et de formuler des suggestions en vue de la mise en place initiale d'un processus de gestions de risques au sein de l'organisation. Les auditeurs internes, outre leur mission classique d'assurance, assument alors un rôle de conseil en vue de l'amélioration des processus fondamentaux.

5.1. L'auditeur interne apporte son point de vue sur la gestion de risques

En conséquence, il :

- *détermine si les objectifs de l'organisation, qui constituent le point de départ de la gestion de risques, sont clairement définis et suffisamment compris dans l'ensemble de l'organisation ;*

- *apporte un point de vue sur la nature et l'efficacité de l'environnement de contrôle, afin de donner une assurance à la Direction et au Conseil, quant à l'absence de facteurs, répandus à l'échelle de l'entité, susceptibles de compromettre l'efficacité de la gestion de risques ;*

- *facilite la détermination de l'appétence pour le risque et des seuils de tolérance au risque de l'organisation afin de s'assurer que ces critères sont définis, approuvés par le Conseil, et compris dans l'ensemble de l'organisation ;*

- *identifie les événements susceptibles de comporter des risques et compléter la liste établie par le management ;*

- *facilite l'évaluation et la hiérarchisation des risques afin d'aider le management à s'assurer que les risques appropriés sont traités ;*

« La gestion de risques signifie tirer profit des perspectives profitables et prendre des risques sur la base d'une décision informée et d'une analyse de résultats »

- *apporte des conseils sur les critères d'évaluation des risques autres que l'impact et la probabilité, à savoir la vitesse et la volatilité, qui peuvent influencer la hiérarchisation des risques ;*

- *apporte des conseils sur le choix des modalités de traitement de risques afin d'aider le management à déterminer si les solutions choisies permettront d'optimiser la gestion des risques prioritaires ;*

- *aide le management à surveiller les environnements interne et externe afin d'identifier les risques nouveaux et émergents ;*

- *présente les constats d'audit sous une forme qui permette au management de comprendre l'adéquation de la conception et le fonctionnement effectif des activités de gestion de risques ;*

- *réalise une évaluation globale du système de gestion de risques, en l'occurrence référentiel et processus, afin de donner une assurance quant à l'adéquation de sa conception et à son fonctionnement effectif.*

Il faut dire que la norme ISO 31 000 : 2018, donne une vue d'ensemble de la gestion des risques, qui comprend des principes, un cadre organisationnel et un processus de gestion de risques. Elle est de plus en plus reconnue sur le plan mondial et est, en règle générale,

cohérente avec le dispositif de management de risques du COSO.

Conclusion

La gestion de risques signifie tirer profit des perspectives profitables et prendre des risques sur la base d'une décision informée et d'une analyse de résultats. Dans une acception globale, la gestion de risques n'est pas destinée à contraindre le développement de l'organisation, à immobiliser ou à limiter les risques qu'elle prend. Au contraire, son but est de contribuer à maximiser la finalité de chaque organisation pour un profil de risque choisi, de faire en sorte que le choix de ce profil de risque soit aussi conscient et transparent que possible pour l'ensemble des partenaires.

Ainsi, l'augmentation des risques et la fréquence des défaillances mettent en évidence la nécessité de disposer d'outils de maîtrise de risques de plus en plus efficaces. La conduite d'activités impose désormais une véritable culture de contrôle diffusée aussi bien dans les fonctions administratives que dans les fonctions opérationnelles des organisations. C'est à ce niveau que l'auditeur interne intervient.

L'auditeur interne doit renforcer la gestion et la maîtrise des risques, en apportant un niveau de protection supplémentaire. Son rôle et son importance augmentent considérablement ainsi que les attentes des principales parties prenantes que sont le Conseil et la Direction générale. L'auditeur interne dispose d'un large mandat qui couvre les aspects financiers et opérationnels, les technologies de l'information, la conformité/la réglementation ainsi que les risques stratégiques. À ce titre, son rôle est désormais primordial dans le processus de gestion de risques, en tant que troisième ligne de maîtrise interne.

NOTRE PARTENAIRE IPE VOUS ACCOMPAGNE

Rejoignez CIACA et
Bénéficiez de -15% sur
toutes vos certifications



DEVENEZ MEMBRE DE CIACA ET BENEFICIEZ
DES MAINTENANT DE

-15%

SUR LE COUT DE TOUTES VOS CERTIFICATIONS
CHEZ NOTRE PARTENAIRE IPE,

UNIQUE TRAINING CENTER ACCREDITE PAR
L'IIA AU CAMEROUN



CENTRE ACCREDITE PAR



The Institute of
Internal Auditors

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Contacts :

